



Association  
chiropratique  
canadienne



Canadian  
Chiropractic  
Association

# Guide sur les rencontres en vue des élections 2019

## Organiser une rencontre

Merci de votre intérêt pour organiser une rencontre avec vos candidats locaux! Nous sommes là pour vous aider. N'hésitez pas à contacter l'ACC et nous serons heureux de demander et de coordonner une rencontre en votre nom.

- Courriel : [info@chiropractic.ca](mailto:info@chiropractic.ca)
- Tél. : 416-585-7902

Vous pouvez aussi vous adresser à vos candidats locaux directement pour leur demander de vous rencontrer. Vous trouverez les coordonnées des candidats à <https://www.elections.ca/accueil.aspx>.

## L'Association chiropratique canadienne

L'Association chiropratique canadienne (ACC) est le porte-parole national de la profession de chiropratique. Il existe plus de 9 000 docteurs en chiropratique (DC) et 10 associations provinciales de chiropratique au Canada. Nous mettons tout en œuvre pour offrir à nos membres des services d'exception en favorisant l'innovation, l'excellence et l'intégrité dans la prestation des soins chiropratiques; en abordant de manière concertée les enjeux nationaux qui concernent la santé musculosquelettique; en renforçant les relations interprofessionnelles avec nos collègues professionnels de la santé et les équipes de soins; en soutenant financièrement et en diffusant les résultats importants de la recherche en chiropratique.

## Les chiropraticiens au Canada

- On compte plus de 9 000 chiropraticiens agréés au Canada. Chacun d'entre eux reçoit une formation théorique et pratique rigoureuse qui répond à des normes nationales, et doit réussir un examen d'agrément provincial.
- Selon des données probantes, les soins chiropratiques présentent d'importants avantages à long terme, qu'il s'agisse d'améliorer la qualité de vie des patients, d'aider les employés à retourner au travail plus rapidement ou de réduire les coûts du système de santé public et les pressions qu'il subit.
- Les services chiropratiques sont non invasifs, ils sont préventifs et ne reposent pas sur l'utilisation de médicaments.

## Les troubles et douleurs musculosquelettiques sont un fardeau au Canada

- Chaque année, plus de 11 millions de Canadiens souffrent de troubles musculosquelettiques (TMS).
- Les TMS, comme les douleurs dorsales, les maux de tête, les tensions dans les bras ou le cou et les troubles musculaires et articulaires, ont un effet dévastateur sur la santé des Canadiens, leur qualité de vie et leur participation au marché du travail, ainsi que sur l'économie.
- Chaque année, 4,5 millions de Canadiens font appel aux services offerts par les chiropraticiens pour prévenir les TMS et les douleurs qui en découlent et gérer le lourd fardeau qu'ils représentent.
- La prévention des troubles musculosquelettiques permet de réduire les congés de maladie et la perte de productivité au travail dans une proportion pouvant atteindre 50 %<sup>1</sup>. De plus, il a été démontré que le coût total des soins de santé pour les patients qui reçoivent des traitements chiropratiques est inférieur de 28 %.

---

<sup>1</sup> Stephen Bevan, « Back to Work: Exploring the Benefits of Early Interventions which help people with Chronic Illness Remain in Work », Fit for Work Europe, 29 avril 2015

## Principaux enjeux des élections 2019

Voici les principaux enjeux que l'association et les chiropraticiens de tout le Canada défendront dans le cadre des élections 2019. Vous pouvez choisir celui que vous souhaitez défendre en fonction de votre orientation et de vos priorités professionnelles. Veuillez noter que les enjeux suivants ne sont pas classés par ordre d'importance.

### **Permettre aux chiropraticiens d'évaluer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées**

Messages clés :

- Les Canadiens atteints d'un handicap qui comptent sur les chiropraticiens se heurtent actuellement à un obstacle injuste pour accéder au crédit d'impôt pour personnes handicapées auquel ils ont droit.
- Puisque les chiropraticiens ne sont pas autorisés par le gouvernement fédéral à évaluer leurs patients pour cet avantage important, les Canadiens souffrant d'un handicap qui font appel aux chiropraticiens sont inutilement contraints de consulter un autre professionnel de la santé qui ne connaît peut-être pas leurs antécédents médicaux.
- En plus du fardeau qui pèse sur les patients, cela exerce une pression supplémentaire sur le système médical canadien déjà surchargé.
- Les chiropraticiens ont le droit de diagnostiquer les incapacités dans chaque province et sont reconnus à titre d'évaluateurs dans de nombreux programmes provinciaux, comme le programme d'indemnisation des accidentés du travail.
- Permettre aux chiropraticiens d'évaluer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées dépend d'une simple modification législative qui ne coûterait rien au gouvernement et qui simplifierait l'accès pour de nombreux patients et leurs proches aidants.

Recommandation : Les chiropraticiens du Canada recommandent que le gouvernement fédéral permette aux chiropraticiens d'évaluer l'admissibilité des patients au crédit d'impôt pour personnes handicapées.

### **Permettre aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) de recevoir les soins chiropratiques dont ils ont besoin sans contraintes**

Messages clés :

- Les blessures musculosquelettiques constituent un risque professionnel important dans l'armée. Elles sont responsables de 42 % des libérations pour raisons médicales et sont le principal problème médical qui force les militaires à mettre fin à leur carrière.
- En raison des exigences physiques du métier, les problèmes musculosquelettiques causant de la douleur au dos et au cou sont deux fois plus fréquents chez les militaires actifs que dans le reste de la population canadienne.
- Dans ce contexte, la couverture actuellement offerte aux membres des FAC pose problème : les consultations en chiropratique sont limitées à dix visites par an et nécessitent la recommandation d'un médecin en vue de l'accès à des soins hors base.
- L'exigence d'une recommandation retarde l'accès aux soins et impose au personnel militaire des démarches inutiles pour obtenir de l'aide. De plus, dix consultations par année sont insuffisantes pour les personnes atteintes de maladies chroniques.

Recommandation : Pour que les membres des FAC puissent avoir un accès plus facile, plus rapide et plus efficace aux soins chiropratiques, les chiropraticiens du Canada recommandent que le gouvernement fédéral supprime l'obligation d'obtenir la recommandation d'un médecin en vue de consulter un chiropraticien.

## Conseils pour les rencontres

1. Arrivez au moins 15 minutes à l'avance afin de ne pas faire attendre le candidat. Passez ce temps à organiser vos idées et vos documents.
2. N'oubliez pas d'éteindre votre téléphone ou d'en couper le son avant la rencontre.
3. Adressez-vous aux candidats avec respect et ne présumez pas que vous connaissez leur opinion en raison de leur affiliation politique ou du parti auxquels ils appartiennent; envisagez la discussion en tant que membre intéressé de la collectivité qui veut parler des solutions à un problème très important pour les Canadiens.
4. Rappelez-vous que la plupart des politiciens ne vous accorderont que 15 à 30 minutes; soyez donc concis et allez droit au but. Si vous êtes deux ou plusieurs personnes à participer à la rencontre, choisissez un porte-parole principal qui exposera les principaux points. Cela dit, tous les participants doivent se sentir libres de faire des commentaires et de se joindre à la discussion à tout moment.
5. Présentez-vous, ainsi que l'ACC, en donnant votre nom, votre titre et le nom de l'entreprise pour laquelle vous travaillez et en indiquant de quelle manière elle contribue à la vie de la collectivité locale.
6. Commencez par remercier le candidat de prendre le temps de vous rencontrer et de discuter des problèmes des chiropraticiens et de leurs patients.
7. Dites quelques mots pour expliquer le but de la rencontre (messages clés).
8. N'oubliez pas de prévoir du temps pour que le candidat puisse vous poser des questions.
9. Vous devez faire une demande concrète. Demandez au candidat d'agir, soit au sein de son parti, soit auprès du gouvernement s'il est élu. Dites, par exemple, « Est-ce que vous ou votre parti allez vous engager à permettre aux chiropraticiens d'évaluer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées? ».
10. Terminez la rencontre en remerciant le candidat et remettez-lui le document préparé à l'intention des candidats que vous trouverez sur le site [votespinehealth.ca](http://votespinehealth.ca). Assurez-vous de dire au candidat que s'il a d'autres questions, il ne doit pas hésiter à vous contacter personnellement ou à s'adresser à l'Association chiropratique canadienne.
11. À la suite de la rencontre, faites-nous savoir comment cela s'est passé et quels commentaires vous avez reçus. Vous pouvez aussi remplir le formulaire de rétroaction qui figure dans ce document et l'envoyer par courriel à l'ACC à [info@chiropractic.ca](mailto:info@chiropractic.ca).
12. Attendez-vous à l'inattendu. Les rencontres peuvent être annulées à la dernière minute ou être déplacées à une autre heure ou à un autre endroit. Les candidats sont extrêmement occupés pendant la campagne électorale et leurs journées sont imprévisibles. Vous devrez peut-être accepter un changement d'horaire au dernier moment.
13. **Demandez l'autorisation de prendre une photo.** La plupart des candidats utilisent les médias sociaux et sont enchantés qu'on les prenne en photo avec des électeurs. Ils pourront utiliser la photo eux-mêmes et nous pourrons pour notre part informer les membres par nos propres moyens de communication des efforts de promotion déployés et des relations établies dans tout le pays par des membres actifs comme vous.

